

DÉNEIGEMENT 2017-2018

Présentation au comité exécutif du 13 décembre 2017

Service de la concertation des arrondissements

Le déneigement à Montréal contribue à:

- La qualité de vie des citoyens
- La fluidité et la mobilité des déplacements
- La sécurité de toutes et tous



En moyenne, le déneigement montréalais c'est:

Opérations

- 5 chargements de neige
- 15 opérations de déblaiement
- 25 opérations d'épandage trottoirs
- 300 000 voyages de neige transportés par camion

Volume

- 190 cm de neige par saison
- 12 000 000 mètres cubes de neige transportés
- 28 000 véhicules remorqués par hiver



Budget

Opérations	Budget 2017
Opérations en régie	87,3 millions \$
Opérations à contrat	70,2 millions \$
Total	157,5 millions \$

• **Opérations en régie:** Ressources humaines, location de machineries, sels de voirie, signalisation, etc.

• **Opérations à contrat:** Contrats de déneigement, de transport et d'élimination de la neige

À noter que la dotation budgétaire couvre l'équivalent des déboursés nécessaires pour une saison hivernale moyenne (190 cm de neige et 5 opérations de chargement).

Des ressources humaines et matérielles

Que ce soit en régie ou à contrat, la Ville dispose de:

- 3000 personnes pouvant être simultanément en action
- Une flotte de véhicules composée de:
 - Véhicules d'épandage de fondants et d'abrasifs sur rue
 - Véhicules d'épandage sur les trottoirs
 - Équipements de déblaiement des rues et trottoirs
 - Souffleuses à neige
 - Camions de transport de neige
 - Remorqueuses
 - Et plusieurs camionnettes de service et autres



Une mobilisation partagée

Plusieurs unités d'affaire en action

- Les 19 arrondissements
- Le Service de la concertation des arrondissements
- Le Service du matériel roulant et des ateliers
- Le Service des communications
- Le Service des technologies de l'information
- Le Service de police de la Ville de Montréal
- Le 311

Un partage des compétences et expertises

Les arrondissements

- Responsables et décisionnels de la gestion et du suivi des opérations sur le terrain (en régie et à contrats)

Le Service de la concertation des arrondissements

- Planification intégrée et décret du chargement
- Élaboration d'appels d'offres et octroi de contrats (contrats de déneigement clés en main (50% du territoire), contrats et ententes de transport de la neige et contrats pour l'opération des sites d'élimination de la neige)
- Gestion de la stratégie d'élimination de la neige aux sites d'élimination

La Politique de déneigement

La politique de déneigement est un **règlement municipal** intégrant un plan de caractérisation des rues et des normes minimales de service.

Priorisation des rues - 3 niveaux de priorité (P1, P2 et P3)

- Pondération des rues selon des critères: collectrice, secondaire, locale, étroite, commerciale, pente, voies réservée, institutions, hôpitaux, viaducs, etc.

Épandage de fondants et abrasifs

- Un encadrement opérationnel détaillé est disponible dans le *Guide d'épandage des fondants et abrasifs*

Début du déblaiement de la neige des rues et trottoirs

- 2.5 cm de neige d'accumulation sur l'ensemble des trottoirs
- 2.5 cm d'accumulation et plus pour les rues de priorité P1 et P2
- 5.0 cm d'accumulation et plus pour les rues P3

Chargement de la neige (délais de réalisation)

- De **10 à 20 cm** délai maximum de **4 jours**
- De **21 à 25 cm** délai maximum de **4.5 jours**
- De **26 à 30 cm** délai maximum de **5 jours**
- **Plus de 30 cm**, le délai est de **5 jours et plus** (fonction des quantités de neige)



Décret du chargement de la neige

Accumulation de neige au sol de **10 à 15 cm ou plus**

Décret du chargement	Fin du délai de pose (signalisation interdiction)	Prise de décision (Délai maximum)
Chargement débutant à 19 h	15 h	9h
Chargement débutant à 7 h	20 h la veille	14 h la veille

Les arrondissements disposent de 12h suivant le déclenchement des opérations de chargement pour débuter leurs opérations.

Réseau cyclable hivernal

Réseau prioritaire (± 40km)

- Déneigé de façon prioritaire au même niveau d'entretien que les trottoirs des rues principales (priorité 1).

Réseau 4 saisons (±400 km)

- Principalement composé de bandes cyclables et de chaussées désignées (marquage au sol).
- Déneigé au même niveau de priorité que la rue où il se situe.
- Peut être partiellement enneigé par moment mais complètement dégagé après une opération de chargement de neige.



L'élimination de la neige

Une stratégie qui vise à:

- Diriger les camions vers les bons sites d'élimination en fonction de leurs capacités et de l'achalandage du moment
- Optimiser les distances de transport
- Maximiser les coûts d'élimination

La Ville gère:

- 28 lieux d'élimination
- 12 000 000 de m³ de neige éliminés
- 300 000 voyages de neige transportés par camion



1 carrière
20 % de l'élimination
2 400 000 m³/hiver moyen



11 sites de surface
50 % de l'élimination
6 000 000 m³/hiver moyen



16 chutes à l'égout
30 % de l'élimination
3 600 000 m³/hiver moyen

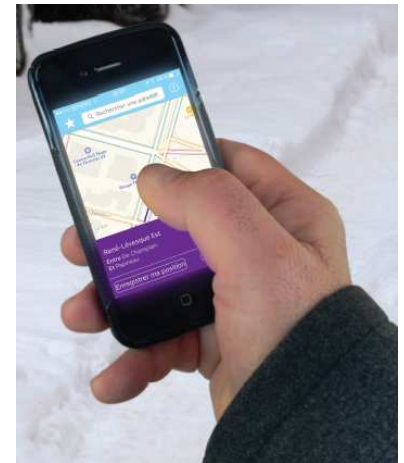
L'apport des technologies

Les applications au bénéfice des citoyens

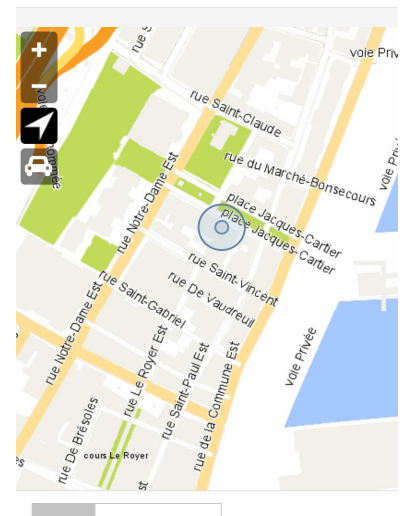
- **INFO-Neige MTL** : permet de suivre l'évolution des opérations et de faciliter le stationnement.
- **INFO-Remorquage**: permet de retrouver son véhicule après avoir été remorqué.

La technologie en support aux opérations

- **SIT-Neige**: permet le suivi, la gestion et le contrôle des opérations de chargement, de transport et d'élimination de la neige.
- **Contrôle des heures (loi 430)**: sert à la gestion des heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds.



Localisation d'enlèvement



Nouveautés et projets en développement

Nouveautés:

- Création et installation de 6 stations météorologiques afin de bonifier la qualité des informations en temps réel pour la Ville (capteurs et algorithme).
- Augmentation du nombre de sorties d'épandage trottoir.
- Sondages en temps réel du niveau de satisfaction des citoyens-usagers des applications technologiques.

En développement:

- Mise en place d'un plan d'action afin de maximiser l'utilisation des sels de voirie (effets et usure des infrastructures).
- Développement technologique du système « Parcours » pour le déneigement afin de permettre, en temps réel, de suivre l'évolution des appareils en opération sur le territoire.